



**Bruxelles, le 3 janvier 2019
(OR. fr)**

5017/19

DIPL 1

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République du Costa Rica auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Sergio Iván ALFARO SALAS en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Istvan Alfaro Solano

Par lettre parvenue le 19 novembre 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République du Costa Rica auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Sergio Iván ALFARO SALAS comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Istvan Alfaro Solano.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Sergio Iván ALFARO SALAS comme Chef de la Mission de la République du Costa Rica auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Sergio Iván ALFARO SALAS en qualité de Chef de la Mission de la République du Costa Rica auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° [CM 5375/1/18](#) en date du 29 novembre 2018, a été acquis à la date du 22 décembre 2018. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.